

SEANCE DU 14 OCTOBRE 2020

Nombre de membres afférents au CM :19

Nombres de membres en exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 18

Date de la convocation 8 octobre 2020

Date d'affichage et de transmission en Sous-Préfecture le 15 octobre 2020

L'an deux mil vingt le 14 octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal des ORMES, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Béatrice FONTAINE, Maire des ORMES.

Présents :

Mesdames BEAUMONT Elodie, CURIEN Véronique, FONTAINE Béatrice, OUVRARD Tiffany, PUGLIA Catherine, ROUSSEL Karine, SAVOURIN Marie-France., VASLIN Aurélie, ZERBIB Délia
Messieurs, BODIN Serge, BOIRY Valéry, BRUNEAU Jean-Marie, MAZELLE Philippe, RIBOT Florent, ROUGET Vincent, ROULLEAU Marc, SABOURIN Jacques SERVANT Ludovic

Absente : excusée : GASSE Ombeline

Pouvoirs :

A été élue Secrétaire BEAUMONT Elodie

Objet de la délibération :

2020/38

**SUPPRESSION D'UN POSTE
CREATION D'UN POSTE**

Suppression d'un poste :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal, que l'agent affecté au service espaces verts, au grade d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2^{ème} classe à raison de 20/35^{ème}, a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} Avril 2020. Madame le Maire propose au Conseil de supprimer ce poste.

Création d'un poste :

Pour pallier le départ en retraite de l'agent désigné ci-dessus, Madame le Maire propose la création d'un poste d'Adjoint Technique Territorial à raison de 35/35^{ème} à pourvoir au 1^{er} janvier 2021. La nature des fonctions exercées serait principalement de la maintenance des bâtiments communaux (maçonnerie, menuiserie, électricité, plomberie, peinture..) Les indices de rémunération de ce grade se situent entre 350 IB/327 IM et 412 IB/368 IM

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, accepte :

- La suppression du poste d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2^{ème} classe à 20/35^{ème}
- La création d'un poste d'Adjoint Technique Territorial à temps complet 35/35^{ème} au 1^{er} janvier 2021.

Les crédits seront inscrits au budget 2021.

Pour extrait conforme
Aux ormes le 15 octobre 2020
Béatrice FONTAINE
Maire